

Comment les professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences au sein du couple appréhendent-ils les situations de contrôle coercitif exercé par les auteurs, et en quoi ces perceptions éclairent-elles les enjeux de l'intervention et de la prise en charge en lien avec la prévention du féminicide ?

Auteur : Versanne, Clara

Promoteur(s) : El Guendi, Sarah

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26493>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Entretien n°4
(2 intervenantes)

Moi : D'abord je vais poser des questions pour poser un cadre un peu sur votre profession. Donc est-ce que vous pouvez me décrire brièvement votre rôle et vos expériences auprès des auteurs de violence ?

Intervenante 1 : Oui donc nous on est le Divico Brabant-Wallon, donc on est un service de deuxième ligne qui accompagne les professionnels dans leur action de soutien et de protection des situations de violence par partenaire et par ex-partenaire. Donc concrètement, on va évaluer avec le professionnel les situations qu'il ou elle rencontre chez ses bénéficiaires. Si on évalue la situation comme étant critique, on va pouvoir en fait proposer des concertations donc réunir différents professionnels pour vraiment travailler en interdisciplinarité, avoir un partage d'informations pour co-crée un plan d'action et de mise en sécurité. Donc voilà au niveau vraiment interdisciplinaire avec différents professionnels. Là on aura des professionnels qui du coup prennent en charge la victime, mais on essaie aussi d'avoir des professionnels qui prennent en charge des personnes auteurs. À savoir que pour ces concertations avec les différents professionnels on a deux niveaux, donc on a un premier niveau qui réunira des professionnels des secteurs psycho médicaux-sociaux, où alors on aura vraiment un cadre spécifique en secret partagé. Et alors on a un second niveau où là en fait on a le psychomédicosocial, la police et la justice et donc c'est un cadre spécifique où on se base sur l'article 458 ter du code pénal pour lequel nous avons eu une ordonnance du procureur du roi dans notre arrondissement judiciaire. De par la création de ce plan en action avec les différents professionnels, vraiment nous notre rôle en tant qu'ordinatrice ça serait de monitorer. Donc en fait pouvoir voir si une action a fonctionné ou pas s'il y a plus d'agitation ou moins d'agitation, essayer également de référencer les différentes dates ou facteurs possiblement précipitants qui peuvent arriver afin vraiment en fait pouvoir appréhender au mieux, en tout cas toute l'agitation de la situation. Et donc ça on va le faire jusqu'à la sortie du seuil critique, donc c'est pas la sortie des violences mais c'est vraiment la sortie de la criticité, c'est-à-dire la probabilité de l'occurrence d'un acte létal. Où là on va se mettre d'accord avec les différents professionnels pour voir qui est-ce qui continue de suivre les personnes de la situation vraiment en première ligne du coup pour un suivi et une sortie des violences.

Moi : D'accord, et ça fait combien de temps que vous travaillez avec ce public ?

Intervenante 1 : Alors le dispositif il est mis en place depuis le 18 avril 2025. Voilà donc c'est fonctionnel depuis ce moment-là.

Moi : C'est assez récent ?

Intervenante 1 : Oui.

Moi : Du coup maintenant je vais aller plus vers les représentations générales que vous pouvez avoir des auteurs. Comment est-ce que vous décririez les auteurs que vous rencontrez ? Ou à travers la victime des fois aussi, mais est-ce que vous que vous pouvez décrire ?

Intervenante 1 : Du coup nous on les rencontre jamais en face à face, d'accord. Donc on a contact avec les professionnels qui les prennent en charge. Après peut-être qu'on peut répondre aussi que par ailleurs du coup on est toutes les deux psychologues cliniciennes et donc du coup on a 1/5 en tant que psychologue et là on voit des personnes auteurs. Je sais pas si tu veux qu'on différencie nos réponses suivant cela ou pas ?

Moi : De toute façon j'ai aussi un entretien avec quelqu'un au sein du Divico de Liège, donc j'aurais peut-être plus quelque chose concernant le divico. Donc là si vous pouvez me parler plus de votre expérience personnelle, ça pourrait être peut-être plus intéressant.

Intervenante 1 : Oui tu veux répondre en premier ?

Intervenante 2 : Non non

Moi : Comment est-ce que vous décrieriez les auteurs ? Pas forcément encore le contrôle pour l'instant, mais juste comment est-ce que vous décriviez-vous les comportements ou la pensée de l'auteur que vous pouvez rencontrer ?

Intervenante 2 : Moi je vais utiliser un mot qui va d'abord un peu être global et après je peux expliquer, mais je trouve qu'ils sont fragiles. Je trouve qu'ils sont fragiles dans le sens que, ils sont pas très à l'aise relationnellement. Ça peut être parfois à l'aise relationnellement en surface mais pas dans le fond. Il y a des difficultés à vraiment pouvoir nouer des relations, on va dire saines aux autres. Et ça peut aller dans les deux sens donc que eux, bien sûr vont pas bien respecter l'autre et un peu avoir des comportements qui sont comportements contrôlants ou violents. Mais ils vont aussi accepter ça parfois en échange en réciprocité. Ouais je sais pas si tu veux compléter, il y a quand même ce côté des déresponsabilisés aussi. C'est pas moi, c'est l'autre. Après on est vraiment aussi dans une société qui encourage ça, met ça à l'avant-plan. Et je leur donne beaucoup moi cet exemple-là que ce soit aux personnes qui sont plus victimes que j'ai dans mes patients ou aux personnes qui sont plus auteurs. C'est en fait, on est vraiment dans un climat où la déresponsabilisation elle est banalisée quoi. Et donc j'ai pas le même âge que toi, donc il y aura une petite différence, mais je donne souvent cet exemple à ceux qui ont mon âge plus ou moins, quand j'étais petite et que je regardais le journal télévisé, jamais j'allais voir des politiciens qui allaient se déresponsabiliser. Jamais, on avait tous des politiciens qui étaient dignes qui montraient un exemple qu'on soit d'accord avec leur point de vue ou pas, c'est autre chose et c'est justement ça le débat et la démocratie. Maintenant ou même en Belgique, on a des politiciens qui vont tout le temps crier au fake news, aux mensonges et qui vont se victimiser. Et donc ils vont tordre le débat démocratique, en disant que si on dit quelque chose qui n'est pas comme eux, ils pensent, eh bien ils sont des victimes. Et donc ça donne des exemples aux gens en fait, qui est je peux toujours me déresponsabiliser. Donc il y a un réflexe

qui est, c'est pas moi, c'est l'autre. Et ça dès qu'on a des enfants, on le voit. L'enfant il va dire, c'est pas moi, c'est l'autre parce que il a pas envie qu'on l'engueule, il préfère qu'on engueule l'autre. Mais c'est comme s'il y avait pas d'éducation pour sortir de son mode de fonctionnement là et plus on voit dans les exemples les gens auxquels on va s'identifier des gens qui vont se déresponsabiliser, plus on va banaliser la déresponsabilisation dans la société pour des petits faits, puis des moyens faits, et puis des faits graves. Voilà donc on voit ça énormément.

Intervenante 1 : Ok. Et moi j'ajouterais qu'il y a quand même comment dire, **quand ils parlent de leur relation, c'est quand même toujours des comportements de possessivité ou du coup l'autre leur appartient d'une certaine manière et l'autre doit leur rendre des comptes et vraiment leur doit quelque chose. Et donc moi ça c'est quand même souvent la phrase que j'entends quand même le plus souvent c'est « je lui ai tout donné, j'ai tout fait pour que ça fonctionne pour qu'elle soit heureuse »**. Et alors aussi moi je trouve qu'il y a quand même aussi une grosse responsabilité du bonheur de l'autre j'ai tout donné pour qu'elle soit heureuse et donc du coup elle dans un sens elle me doit en retour, mais aussi dans le sens de, je suis responsable du bonheur de l'autre personne et donc il y a un peu un déséquilibre par rapport à ça. Moi c'est vraiment quelque chose que je retrouve souvent.

Intervenante 2 : Je suis assez d'accord et que moi je donne souvent cet exemple qui est je suis psy, mais je suis pas responsable de votre bonheur. Je le dis comme ça à mon patient ou ma patiente et je lui dis, moi je suis responsable du mien. Si vous venez me voir, c'est que vous voulez un peu être guidé, éclairé, mais vous êtes responsable de votre des décisions que vous allez prendre qui sont sur votre chemin à la source de votre bonheur ou de votre malheur. Et pareil dans un couple, après je le transpose à un couple en disant. En fait c'est vraiment important que chacun soit responsable de soi et des décisions prises à tout niveau, pas qu'au niveau amoureux, mais professionnel, amical, familial pour essayer de se rendre heureux. Et après pourquoi alors on est ensemble si on est chacun heureux tout seul parce qu'on s'apporte, moi alors j'appelle ça la cerise sur le gâteau mais le gâteau on se construit tout seul c'est souvent une métaphore que je donne et les gens ils sont un peu, ça recadre en fait quelque chose ils sont un peu interloqués par cette métaphore mais ça je le répète tout le temps moi.

Moi : Et vous aviez parlé un peu du comportement de possessivité. Est-ce qu'il y a d'autres comportements ou attitudes ou façon de penser qui va revenir systématiquement avec ce genre d'auteur ?

Intervenante 2 : Oui alors ça vient en plus ajouter ce que je voulais dire en parlant de fragilité. **Moi j'ai l'impression qu'ils peuvent pas vivre, je vais pas dire une frustration parce que ça on en vit tous les jours plusieurs, mais ils peuvent pas vivre une trahison.** Alors on s'est déjà tous senti trahis dans la vie, pas forcément en couple, mais en amitié ou quoi. Et **c'est comme si ça venait complètement les faire s'effondrer comme ça d'un point de vue psychique. Et donc en effet il y a une jalousie excessive. Parce qu'ils ont déjà vécu une trahison ou ils ont déjà vécu le fait d'être laissé tomber un chagrin d'amour et c'est comme si on ne pouvait plus accepter ce nombre de choses-là quoi.** Donc du coup je vais vraiment tenir l'autre pour qu'il ou elle ne me fasse plus

vivre ça. Et donc là par contre ça justifie possessivité, jalousie, contrôle. Ça le justifie. Mon bien-être justifie le fait que je prive l'autre d'une certaine liberté.

Intervenante 1 : Moi je pensais, mais j'ai du mal à voir comment le mettre en mots. Je trouve qu'il y a souvent une sorte de, ils sont pas dans l'émotionnel, en tout cas il y a vraiment quelque chose de l'ordre de, tout doit être rationalisé et intellectualisé pour être compris. Et du coup il y a un peu vraiment ce truc de, il faut punir pour que l'autre apprenne de ses erreurs. Moi je retrouve quand même pas mal ça. Mais du coup aussi dans le sens où ils peuvent pas comprendre qu'il y a des choses qui se passent, des décisions qui sont prises de manière émotionnelle. C'est vraiment, il doit toujours avoir une raison où il y a un peu en fait quelque chose qui est censé être prédéfini, on est censé agir de cette manière-là et quand la personne n'agit pas comme ça du coup il y a un peu ce truc d'ordre, j'ai l'impression que c'est des punitions mais un peu éducatives, il faut qu'elle apprenne et qu'elle comprenne qu'elle ne peut pas agir comme ça. Ou je vais essayer de comprendre, mais comme je ne vais jamais pouvoir comprendre l'autre parce que je peux pas me mettre, il y a vraiment peu d'empathie aussi. Et du coup il n'y a pas moyen qu'il puisse comprendre que la personne réfléchit d'une autre manière ou que d'autres besoins qu'elle ait une autre manière d'envisager les choses de ressentir même les choses et donc ça vraiment c'est quelque chose je trouve que je retrouve très souvent qui est quand même un gros blocage. Et du coup c'est très autocentré et c'est très, si moi je comprends pas ça n'a pas de sens et donc j'ai le droit de punir pour lui apprendre mais du coup c'est vraiment aussi un truc très paternaliste de je vais t'éduquer et t'apprendre comment il faut fonctionner. Et en même temps il y a de ce point de vue-là, et en même temps il y a quand même toujours le questionnement de, on ne comprend pas pourquoi l'autre agit comme ça ou pourquoi l'autre interprète mes comportements de cette manière-là. Et donc ça quand même très fort vraiment, je dirais une grosse alexithymie aussi autant par rapport aux autres que par rapport à soi-même.

Moi : Ok, c'est un peu un déplacement de la responsabilité, c'est dire j'ai fait ça parce qu'elle a fait ça ?

Intervenante 1 : Mais il y a ça, mais je trouve qu'il y a aussi quelque chose de plus en avant. Où c'est vraiment. Tout Le Monde est censé réfléchir de la manière dont je réfléchis, je réfléchis de manière rationnelle et donc si elle n'agit pas comme j'aurais voulu qu'elle agisse c'est que c'est pas normal et il faut qu'elle l'apprenne en fait.

Moi : Ok d'accord.

Intervenante 1 : Donc j'ai l'impression que c'est plus un biais cognitif qui est déjà un peu en amont comme ça.

Moi : Et par rapport à ses comportements, est-ce que l'auteur il en a conscience est-ce qu'il a conscience de ses actes ?

Intervenante 2 : Bah alors ça dépend quels actes et ça dépend quel auteur en fait c'est ça mais il y a des actes qui sont très conscientisés et qui sont très banalisés, acceptés quoi.

Intervenante 1 : La géolocalisation, tout ce qui est contrôle des téléphones, confisquer les téléphones ça c'est vraiment je trouve que même juste le renvoyer, c'est surprenant pour eux de se dire ah bah en fait on peut pas faire ça. Parce que c'est pas quelque chose qui coule de source.

Moi : Ils normalisent un peu entre guillemets certains comportements qu'ils auraient ?

Intervenante 2 : Moi j'ai un exemple précis à t'expliquer donc de nouveau de ma pratique à la maison. Parce que je me dis tiens ça commence déjà vraiment très jeune. J'ai une ado de 16 ans qui communiquait donc elle faisait un jeu vidéo en ligne avec plusieurs personnes et puis un moment donné, elle commence à avoir une relation affective qui voilà tu vois qui n'arrive pas encore un couple, mais de plus en plus complice, etc. et ils commencent à se questionner sur est-ce qu'on est un couple ou pas ? Puis finalement c'est plutôt oui mais ils sont encore jamais vus et autres mais voilà. Et là le gars lui dit maintenant je voudrais que tu arrêtes de jouer aux jeux vidéo avec les autres, sachant que les autres c'était que des autres garçons. Il n'y avait pas beaucoup d'autres filles. Elle lui dit mais enfin pourquoi, parce que si t'es en couple avec moi tu peux pas parler et être amie avec d'autres garçons. Et donc d'où vient cette idée d'où ça vient en fait. Bah parce qu'il a déjà été trahi sa copine d'avant, elle l'a trompé avec quelqu'un d'autre donc il veut plus vivre ça. Et ma patiente elle lui dit non mais ça va pas, tu peux pas me priver comme ça, je vais pas accepter. Pour moi l'amitié fille garçon elle est possible. Et pour trancher, elle va sur ChatGPT et elle demande est-ce que l'amitié garçon elle est possible et elle explique un peu plus quoi voilà ChatGPT répond oui elle fait un Print screen, elle envoie au mec qui est tout surpris. Ça va un petit peu mieux pendant quelques jours. Parce que du coup il lâche son contrôle, il accepte etc. Puis en fait il est toujours très insécurisé, il a rien fait par rapport à ça et il est revenu à la charge en disant non mais en fait même si je t'ai surpris que la réponse ça soit oui pour ChatGPT, moi en fait je veux pas. Donc ça c'est fini entre.

Moi : D'accord, ok.

Intervenante 2 : Ça c'est un exemple je prends plein de trucs qui est voilà est-ce que l'amitié fille garçon c'est possible ? Est-ce qu'on peut accepter ça ? je veux pas vivre encore une fois une trahison enfin comme on le disait quoi. Mais ça faisait suite à ta question et j'arrive plus à faire exactement le lien. Ah oui est-ce qu'ils sont conscients ? Oui tu vois au début ils conscientisaient pas. Puis ensuite il a conscientisé et il y a eu un peu un arbitre joué par l'intelligence artificielle pour dire non mais en fait c'est elle qui a raison quoi et malgré ça, il est quand même revenu sur sa ligne de départ quoi.

Moi : D'accord, en plus c'est même très jeune là 16 ans, il y a des fois des comportements et des schémas qui arrivent jeunes.

Intervenante 2 : Oui mais donc c'est vraiment d'où tu sors ça qu'est-ce que tu as vu comment est le couple de tes parents ou de tes beaux-parents.

Moi : On en revient à l'éducation au final aussi.

Intervenante 2 : Bah ouais ouais. Et au manque d'Evras, enfin moi j'ai été animatrice Evras pendant 10 ans. Désolée, mais c'est pas en 2 × 2 heures en sixième primaire et en quatrième secondaire qu'on change la vie des gens ou quoi.

Moi : Ah oui non malheureusement non. Et au niveau de la place qui va être accordée à la partenaire dans la relation, comment les auteurs ils vont décrire leur partenaire ou ex-partenaire ? Est-ce qu'il y a une place centrée de la victime dans la relation ?

Intervenante 1 : Ah je dirais partenaire et ex-partenaire du coup c'est déjà très différent et ça dépend aussi vraiment des situations et dans où en est l'auteur dans son process. Il y a quand même un truc moi en tout cas j'ai l'impression de mes suivis. **C'est que vraiment il y a une place centrale de la victime où c'est un peu, elle est hyper importante pour l'auteur. Mais c'est pas pour autant qu'il va la mettre sur un piédestal, mais je lire toute son attention et le lien avec elle est vraiment très important. Après du coup justement ça peut-être démontré par des comportements délétères pour la personne, mais il y a vraiment quelque chose où tout va toujours être centré sur elle. Enfin en tout cas tout va être centré sur elle, mais dans l'objectif que elle se centre sur lui. Donc tant que la victime se centre sur l'auteur, tout va bien, mais c'est important.** En tout cas vraiment il y a une place très importante et du coup d'où le fait que lorsqu'il y a séparation il y a vraiment, il y a un gros vide en fait qui va se créer et qui va poser problème, qui peut poser problème plutôt. **Et alors je dirais que si le lien est totalement rompu, là il y a un truc de l'ordre de la traiter de folle, dire qu'elle est problématique etc. donc vraiment en fait switcher et là vraiment passé de l'amour à la haine.**

Intervenante 2 : Ce qui n'empêche pas que si la victime elle revient, ils repartent. En amour quoi. Alors que il a pu la détester, lui faire du mal, la traiter de folle, de l'insulter de tous les noms, la dénigrer. Donc on pourrait se dire en fait-il a détesté le monde qui voudrait plus jamais ressortir avec elle. Eh ben ce n'est pas aussi logique que ça.

Intervenante 1 : Et ça continue d'entretenir le lien d'une certaine manière, même si du coup le lien est plus vu d'une manière positive, mais du coup il y a un truc de, le lien est toujours là et donc ça peut repartir. Et ça reste impressionnant à quel point ça peut repartir.

Moi : Ok d'accord donc la place qu'ils pensent que leur ex- partenaire doit occuper dans leur relation, c'est du coup plus, un soutien émotionnel ?

Intervenante 1 : Non, je dirais pas ça parce que pour le coup je pense qu'il y a ex-partenaire s'ils ont pas choisi la fin de la relation, ils vont pas l'accepter et donc du coup justement il doit y

avoir un peu des attaques par rapport à ces personnes-là pour justifier le fait que elle ait osé le quitter.

Intervenante 2 : Donc c'est plus quelque chose carrément comme si c'était un miroir de leur identité plus qu'un soutien émotionnel. Enfin je sais pas comment tu le décrirais en mots pas trop psy ?

Intervenante 1 : Pour moi, il faut vraiment que l'attention de la victime soit focalisée sur l'auteur et ça va être ça vraiment tout le temps les comportements de contrôle et les comportements violents de la personne auteur ça va être toujours pour fixer l'attention de la victime sur la personne auteur qu'elle soit tout le temps en fait ultra attentive à lui qu'elle puisse anticiper et appréhender et du coup être là aussi en soutien d'une certaine manière si jamais c'est le besoin de l'auteur. Parfois c'est d'autres besoins en fait ça va vraiment dépendre aussi des personnes pour ça. Mais c'est vrai pour moi c'est vraiment ça, c'est l'objectif c'est qu'elle fixe son attention sur l'auteur et tous les comportements à chaque fois vont la ramener à fixer à nouveau son attention sur elle. Et dès qu'elle ne fixe plus son attention sur lui ou en tout cas il a l'impression qu'elle ne le fixe plus là il va à nouveau avoir des comportements en tout cas elle le contrôle peut se resserrer ou avoir des comportements violents pour en fait qu'elle refixe son attention à nouveau sur lui.

Intervenante 2 : On pourrait imaginer que c'est un ogre de l'attention de l'autre. C'est vrai, il y a un truc un peu sec c'est regarde-moi, sinon j'existe pas. Toujours plus ouais.

Moi : D'accord et au-delà de ce sentiment d'attention qu'ils recherchent de la victime, est-ce qu'il y a d'autres attentes à son égard au niveau du comportement, attitude, rôle que la victime a, au-delà de cette focalisation d'attention ?

Intervenante 2 : Et donc comme il faut que toute l'attention soit sur lui, et il faut aussi qu'il y ait pas ou plus d'attention sur les autres. Donc ça va de pair, c'est vraiment une histoire de vase communicant. Donc quelque part, ne va plus voir tes amis, puisque quand tu vas voir tes amis, moi je suis pas très bien. Parfois c'est même pas dit comme ça, mais le mal-être est tellement important que la personne est découragée d'elle-même d'aller voir ses amis. Et donc c'est le fait que ça va avec un désinvestissement de tout ce qui est extérieur au couple. Et c'est aussi pour ça qu'on parle que la violence elle augmente quand il y a un bébé. C'est dès qu'il y a une grossesse et qu'on arrive à ce fameux deuxième trimestre, on voit beaucoup enfin une majorité de cas où la violence se déclenche d'autant plus fort à ce moment-là parce que la future mère investit davantage son corps et la venue du bébé à préparer, donc la tension est focalisée sur une tierce personne, même si elle est pas encore née et plus assez sur le partenaire. Voilà mais ça peut-être avec un animal aussi.

Moi : D'accord, donc c'est quand l'attention est focalisée sur quelqu'un d'autre ou quelque chose d'autre ?

Intervenante 2 : C'est ça, ça peut être le job qui prend trop de place, le parent malade qui prend trop de place, tout ce qui est considéré comme prenant trop de place et déviant l'attention, est à bannir en fait. C'est comme ça qu'on peut avoir un auteur qui va dire à sa femme maintenant tu arrêtes d'allaiter.

Moi : Et on a parlé un peu du coup de la place que la victime aura au sein de la relation, mais quelle place l'auteur il a au sein de la relation ? Quelle place il pense avoir ?

Intervenante 2 : Je pense qu'il y a un écart entre le fait qu'il est en réalité plutôt au centre et que lui il ne se voit pas au centre parce qu'il en a jamais assez quoi. On peut dire ça.

Intervenante 1 : Et en tout cas il y a vraiment, c'est lui qui dicte tout. Il y a vraiment quelque chose de l'ordre de c'est lui qui impose tout. Que ce soit d'une manière explicite ou implicite, parce que bien souvent il y a quand même des choses où la vie personne qui va pouvoir dire ouais il m'a jamais vraiment interdit de voir ma famille, mais j'ai arrêté de les voir parce qu'effectivement il était de mauvaise humeur à chaque fois que j'y allais. Et donc tout n'est pas explicite, mais il y a quand même une grosse partie explicite finalement. Je trouve que le cadre du coup peut quand même vraiment être bien mis et c'est lui en tout cas qui va vraiment va tout dicter et tout gérer.

Intervenante 2 : Sans le reconnaître. Donc après il peut dire c'est toi qui décides de tout. Alors qu'en réalité si on analyse vraiment non. Non en fait. Il y a une part qui peut-être pas consciente parce que de toute façon en effet il aura jamais interdit pour de vrai. Il n'aura jamais utilisé le mot interdiction Et il y a une part sans doute qui est aussi non assumée et enfin manipulée quoi de mauvaise foi. On peut le dire comme ça

Intervenante 1 : Et aussi je trouve souvent, je pense que ça amené et pensé aussi par l'auteur sous forme de sexisme bienveillant. Ou c'est pour ton bien en fait, j'ai fait tout ça pour elle moi, si jamais je fais ça c'est pour elle, si je la surveille c'est pour être sûr qu'il lui arrive rien de mal, des choses comme ça donc et je pense sincèrement que certaines personnes, je sais pas la majorité pour moi, enfin le croient vraiment et c'est vraiment du sexisme bienveillant pur et dur où je fais ça pour te protéger. Du coup il y a aussi un rôle très stéréotypé patriarcal qui est là derrière. Et qui explique aussi qu'elle ne peut pas prendre soin d'elle-même non plus. Enfin qui suppose qu'elle ne puisse pas prendre soin elle-même. Mais ça quand même c'est que nos choses qu'on retrouve souvent.

Moi : Ok, je vais passer un peu plus sur tout ce qui est dynamique de pouvoir et contrôle coercitif parce que mon travail se base quand même beaucoup sur ce principe-ci. Est-ce que dans les comportements des auteurs vous observez des logiques de contrôle ?

Intervenante 1 : Oui. Chez la majorité, j'ai pas de situation où je vois pas ça.

Moi : Et lesquels par exemple ?

Intervenante 1 : Moi je pense que le plus flagrant c'est le contrôle du téléphone parce que c'est vraiment très fréquent et très facile. Dans les situations Divico, on a de la géolocalisation quasi partout avec des air tags. Donc ça c'est vraiment très fréquent, mais vraiment checker les messages, checker où elle est, où elle a été. Après il y a du coup checker l'agenda, les vêtements ça revient aussi. Le maquillage du coup tout ce qui va être contraception aussi quand même pas mal.

Intervenante 2 : Checker au travail, flicker. Alors qu'ils sont encore ensemble parfois, mais donc pour venir voir si elle parle à des collègues ou pas comment elle parle, des petits pièges, prêcher un peu le faux pour avoir le vrai c'est un peu de voir. Changer le statut sur les réseaux sociaux, passer de en couple à célibataire et venir voir s'il des gens vont la contacter. Alors désolé mon de nos propos, mais c'est parce que c'est la majorité de nos situations. Donc alors on a en tête des situations et alors on parle de la victime en la genrant, sur nos 37 situations depuis qu'on existe, il y a eu que trois victimes hommes.

Intervenante 1 : Au niveau du lien entre contrôle coercitif et féminicide. James Moncton Smith à sortir un livre et une théorie par rapport à ça qui est très intéressante où vraiment elle fait le lien et donc elle a une corde de 350 je pense personne, où elle a été voir du coup autant les auteurs, les personnes survivantes et les familles et alors dans son livre elle explique en fait je pense qu'elle reprend une vingtaine de cas, mais vraiment son étude est plus large et elle fait vraiment un lien très proche entre les deux.

Moi : Ok, j'irai voir après. Et vous m'avez parlé un peu de la normalisation et de la banalisation de certains actes. Est-ce qu'il y a d'autres justifications que l'auteur va mettre en place pour justifier ces actes ?

Intervenante 1 : Oui il y en a beaucoup. Il y a tout ce qui va être justification au niveau du genre aussi si elle répond pas aux attentes tout ce qui est attendu par rapport elle. Typiquement une des victimes, elle est mamans et du coup il lui reproche beaucoup de pas prendre assez soins du petit. Et comme elle est sa mère, elle est censée prendre soin de lui et ne pas aller au restaurant des choses comme ça.

Intervenante 2 : Alors on a eu une situation, mais c'est parce que là on a plus de détails où il y avait aussi le côté communautaire et religieux qui intervenait. Donc on est des musulmans ne va pas voir un psy qui n'est pas musulman. Voilà ça fait partie du contrôle et de la recherche d'emprise derrière quoi. Donc ça veut dire disqualifié le psy qu'elle a vu et qu'elle n'était pas musulmane parce qu'en l'occurrence cette personne elle l'a vu.

Intervenante 1 : Beaucoup de justifications de stress au travail ou de stress en général. C'était quoi encore ta question initiale ? Quelle sorte de justification ?

Moi : Oui c'est ça, la justification est-ce qu'il y a d'autres justifications que l'auteur va mettre en place pour justifier justement ses comportements au-delà de la banalisation et de la normalisation qui peut être évoquée

Intervenante 1 : Quand il y a des violences aussi sur les enfants directs, physiques sur les enfants. Souvent c'est sous prétexte d'éducation. Je pense à une situation c'était quand même et du coup c'était aussi justifié par la victime parce que là c'était pour l'éducation des enfants.

Intervenante 2 : Quand ils sont séparés, les violences post-séparation, elles sont souvent en lien avec l'enfant que l'auteur ne voit pas. Soit parce que par exemple je sais pas, il y a un espace rencontre dans la situation et la victime ne va pas amener l'enfant en espace rencontre parce que l'enfant est malade. Bah ça peut quand même amener chez l'auteur des comportements qui vont être aller porter plainte alors que on va pas porter plainte pour ça mais donc de nouveau se victimiser et mettre l'autre dans une position qui n'est pas la bonne. Ne pas reconnaître que l'enfant est en souffrance est malade. Et chercher toujours à venir embêter l'autre, enfin embêter le mot est faible, mais la mettre dans une posture où on continue d'entretenir et d'entretenir et d'entretenir de la violence. Ça peut-être aussi quand il n'y a pas encore eu de décision du tribunal, mais que les enfants ne veulent pas voir leur père et que c'est pour des raisons de violence, on sent que la situation elle chauffe quoi au début c'est feu doux, puis ça devient feu moyen, puis l'eau elle est bouillante. Et comme la justice est lente, il y a un moment où voilà ça explose, passage à l'acte et ça ne résout pas du tout la question que l'auteur va voir les enfants que du contraire, parfois l'éloigne encore plus la possibilité de voir ses enfants, mais ça va être, tu me laisses pas voir les enfants donc c'est pour ça que je fais ça voilà le type de justification sans pouvoir prendre en compte que, non en fait parfois c'est l'enfant qui veut pas te voir. Mais non bien sûr l'enfant il a le cerveau lavé par sa mère. Parce que toutes les mères savent comment on lave le cerveau des enfants, c'est bien connu.

Intervenante 1 : Moi je trouve quelque chose qui revient souvent aussi, c'est la peur de la tromperie ou la tromperie.

Moi : Pour revenir un peu au contrôle caritatif, comment les auteurs ils vont décrire ce que nous on qualifie de contrôle coercitif. Est-ce qu'il y a une conscientisation du contrôle qu'ils font ou pas du tout ?

Intervenante 1 : Moi je pense que c'est normalisé et banalisé, je vois pas parce que quand on leur renvoie que c'est du contrôle et que c'est pas normal. C'est surprenant pour eux et c'est pas spécialement compris non plus. Je trouve que c'est quand même un cas déconstruire avec eux. Ça ne coule pas de source en tout cas qu'on ne peut pas agir comme ça mais même quand on retourne la chose en disant mais si elle faisait ça avec vous c'est pas la même chose parce que moi j'ai le droit.

Moi : Donc il n'y a pas de responsabilisation de l'acte derrière c'est à chaque fois dire si tu fais ça, on en est arrivé là et c'est à cause de ce comportement que t'as eu etc.

Intervenante 2 : Après on a aussi déjà vu des auteurs qui banalisaient le contrôle donc qu'eux pouvaient aussi subir quoi. Exemple, moi j'ai un patient, je vois plus, mais il en arriva à des violences physiques sur sa femme. Enfin voilà par exemple la porter, la tenir, la plaquer contre le mur, voilà. Et qu'est-ce qu'il y avait eu avant ? Je suis pas en train de dire que ça justifie et que c'est OK d'avoir fait ça. Mais elle l'insulte, elle le dévalorise, elle le prive de sexualité aussi. Et aussi ça va jusqu'au point où il peut pas se masturber. Voilà donc mais ça il le voyait pas du tout. Et donc comme on l'a toujours dévalorisé et on l'a toujours insulté puisqu'il était le petit vilain petit canard dans sa famille. Voilà il savait que c'était pas très OK, mais il n'envoyait pas l'ampleur. Et il arrivait pas à reconnaître, c'est souvent les gens chez qui on va beaucoup essayer de travailler, mais ça vous fait quoi quand on vous dit ça et c'est pas normal non plus vous devez aussi le nommer etc. parce qu'eux-mêmes voilà ils banalisent complètement ce qu'on peut leur dire ce qu'on peut leur faire et ce qu'ils vont faire ensuite en retour.

Moi : On en revient un petit peu au chemin de vie à l'éducation que chacun a. C'est par le parcours de vie de quelqu'un a eu qui devient ce qu'il est.

Intervenante 2 : Oui heureusement, sinon on peut aller se pendre tout de suite, il y a quand même des trajectoires qu'on peut changer, évidemment. Mais tout seul si on n'a rien conscientisé avec l'aide d'autres personnes, c'est très compliqué quoi.

Moi : Par rapport au risque de passage à l'acte et du coup du féminicide, est-ce qu'il y a des critères d'évaluation principaux qui vont amener une situation critique ?

Intervenante 1 : Oui on se base sur un outil qui est l'**outil Evivico**, il est disponible gratuitement Evivico.be

Moi : Et quel lien vous faites entre ces liens principaux du coup de situation critique et le risque de passage à l'acte ?

Intervenante 1 : En fait l'outil reprend quand même beaucoup d'items. Et en fait l'objectif ça va vraiment être de pouvoir évaluer la situation dans sa globalité, donc mettre en avant différents facteurs de risque et également les facteurs de protection qui sont là. Essayer de voir c'est quoi la dynamique en jeu voir en fait vraiment ce qui fait sens pour la relation et ce qui du coup va amener une perte de contrôle en tout cas un ressenti de perte de contrôle. On va également essayer de voir tout ce qui va être date, facteur possiblement précipitant pour le plan d'action. Donc c'est quand même vraiment très spécifique à chacune des situations. Il y a pas de pondération en tant que tel dans l'outil belge qu'on utilise. Il y a une pondération au niveau de l'outil en Espagne. Après du coup pour faire leur outil, ils ont utilisé 10 années de données et ils ont fait rouler un algorithme dessus. Et je pense que l'outil est sorti en 2018 ou 2019 un an et demi après ils ont fait un audit, et en fait finalement ce qu'on montre, c'est quand même qu'il y a quelque chose de l'ordre de l'expertise clinique, enfin l'expertise en tout des soins des policiers au début en tout cas au début l'outil était fait pour les policiers. L'expertise qui est vraiment joué au niveau de l'évaluation. Donc on n'a pas de pondération en tant que telle, juste

une mise en avant de certains facteurs qui ont été mis en avant dans la littérature et sur le terrain comme des facteurs alarmants. Mais voilà ça dépend un peu de ça.

Moi : Et du coup vous dans votre parcours est-ce que vous avez déjà été confronté à une situation inquiétante ? Et si oui c'est quoi les éléments qui vous ont un peu alarmé ?

Intervenante 1 : Alors du coup nous on prend en charge que les situations qui nous semblent inquiétantes. Donc c'est vraiment, on prend en charge les situations critiques où on craint pour un risque léthal que ce soit féminicide, suicide, infanticide ou enlèvement d'enfant. Donc là au niveau de nos chiffres, on a 13 situations en 2026, en fait pas 13 situations, combien de situations critiques est-ce qu'on a eu ? Donc je dirai en 2026, deux situations qu'on évaluait comme étant critiques. Et alors en 2025, il me semble qu'on a 14 cellules, mais 7 situations en 2025.

Moi : Pour passer un peu plus sur le travail d'accompagnement et de la prise en charge, quelle prise en charge des auteurs et des victimes est nécessaire pour prévenir ce genre de passage à l'acte justement ?

Intervenante 1 : Alors c'est assez varié, les auteurs vont essayer de mettre des ressources autour d'eux pour qu'ils puissent avoir un endroit où ils peuvent déposer un peu quelqu'un qu'ils prennent soin d'eux. On peut aussi proposer les groupes de responsabilisation tel que praxis, mais à prendre indépendamment dans un contexte judiciaire ou pas pour que c'est soit imposé ou pas. Au niveau des victimes, souvent on essaie de mettre le SAPV, le service d'assistant policière aux victimes, pour préparer la plainte et accompagner au début de la plainte. Après on va mettre en contact avec l'aide sociale au justiciable et le service d'accueil des victimes du parquet pour tout ce qui va être accompagnement de la procédure judiciaire. Donc on essaie voilà d'avoir en tout cas quand il y a dépôts de plainte pour pouvoir avoir plus tard des dépôts de plainte, on essaie vraiment de mettre à chaque fois le SAPV Et l'aide social aux justiciables pour vraiment en fait travailler la sortie des violences. Je dirais qu'il faut un suivi psychologique dans tous les cas pour madame que ce soit spécialisé. On essaie vraiment que ce soit spécialisé la majorité du temps, mais c'est toujours important pour elle. Il y a également parfois tout ce qui va être assistante sociale au CPAS, SSM, des services vraiment qui vont pouvoir la soutenir, on peut avoir aussi des services soutiens à la parentalité. Parfois c'est important de pouvoir mettre en place un SAJ.

Moi : C'est quoi pour vous les enjeux et les difficultés de cette prise en charge ?

Intervenante 1 : Notre prise en charge avant un passage à l'acte léthal ?

Moi : Oui, mais en règle générale même.

Intervenante 1 : En règle générale, je dirais que ce qui est compliqué, surtout pour les intervenants, c'est le sentiment d'impuissance. Parce que du coup on sait que c'est un cycle qui

a beaucoup d'allers-retours. En moyenne 7 allers-retours, il me semble donc du coup c'est quand même très compliqué de gérer l'impuissance de ok, elle retourne qu'est-ce que je mets en place pour ses mises en sécurité et pour qu'elle se mette en sécurité si jamais, mais qu'est-ce qu'elle pourrait tester en tout cas pour pouvoir en tout cas travailler la sortie des violences, j'ai l'impression que ça c'est quand même un gros truc un grand enjeu. Et parce qu'aussi du coup il y a souvent une agitation où on a envie de l'enlever directement de la situation. C'est quelque chose même nous on voit donc nous on a les professionnels qui nous téléphonent, il y a beaucoup d'agitation et une envie en fait que tout soit réglé assez vite et qu'on puisse l'envie du domicile et en fait voilà si on respecte pas le rythme de la personne dans tous les cas c'est mettre à mal son processus, je veux dire et donc on sait qu'elle y retournera plus facilement. En tout cas ça va pas lui permettre de pouvoir sortir totalement de toute relation de violence, même a posteriori s'il y a d'autres relations de violence qui devraient être mises en place. Je dirais ça non, au-delà peut-être ce qui peut-être compliqué, mais ça dépend du coup, les professionnels qui sont pas spécialement formés, je pense aussi c'est d'entendre les violences parce que ça reste quelque chose d'assez confrontant à entendre.

Intervenante 2 : On fait un vrai soutien parce que tu vois, on parle de chiffres, on a eu j'ai dit 37 situations, mais on a eu sept critiques pour toutes les autres, on essaye vraiment de soutenir les professionnels aussi. On leur dit pas « salut c'est pas critique au revoir » quoi les gens sont inquiets, ils ont aussi une forme de responsabilité en tant que professionnels quand même d'ajuster leur intervention. Parfois la panique elle est un peu présente alors qu'il n'y a pas toujours des éléments aussi qui l'amènent. Mais donc on essaye de soutenir un peu tout le Monde là où il en est à affûter un peu son regard et on fait une sorte de prévention burnout, je trouve aussi dans notre dans nos missions, même si t'es pas écrit en numéro un toi. Parce que parfois les gens sont vraiment seuls avec des situations comme ça. Ou même s'il y a une équipe autour d'eux, ils se sentent quand même seuls parce que leur équipe n'est pas très soutenante par exemple.

Moi : D'accord, et d'un point de vue plus auteur, est-ce qu'il y a autant de prise en charge ?

Intervenante 2 : On a du mal à trouver des services et des professionnels qui prennent en charge les auteurs. C'est compliqué. Ce n'est pas qui est fort financer en fait en Belgique francophone, alors que en réalité c'est vers ça qu'on doit un peu militer aussi.

Moi : Oui parce qu'au final la prise en charge de l'auteur est même peut-être des fois plus importantes que celle de la victime. Parce que la victime peut se rétablir, mais elle va retourner dans ce schéma de pensée si l'auteur n'est pas pris en charge.

Intervenante 2 : Oui ou par exemple quand on dit de prise en charge, ça peut-être au niveau social en France, alors je sais pas si c'est pour toute la France, mais ils ont créé des logements dans les CPCA. C'est l'homme qui s'en va, la maison elle reste à la femme et aux enfants. Enfin c'est l'auteur qui s'en va, excuse-moi de dire ça, mais bon voilà. Et donc chez nous non on doit

avoir un logement d'urgence du CPAS pour essayer de l'exfiltrer là et lui donner une place ailleurs quoi. On a une victime, elle a un logement du CPAS mais il y a deux chambres et il y a elle et ses trois filles. C'est très invivable et c'est lui qui a gardé la maison.

Intervenante 1 : Et je trouve que ce qui est compliqué là on n'a pas encore, ça fait peu en fait que l'ITR est d'application dans notre arrondissement judiciaire, mais ça a quelque chose qui va être questionné aussi. Ça doit être du, tiens on met un ITR pour un auteur, mais il va où ? Parce que du coup on peut avoir un auteur qui va se retrouver à dormir dans sa voiture parce qu'il ose pas en parler à son réseau où il a pas de réseau. Et du coup voilà il peut s'alcooliser et en fait ça peut être une bombe retardement donc c'est un peu ça aussi et là l'ITR on n'a pas encore eu de calme mais c'est quelque chose auquel on doit être attentive parce que c'est des bombes à retardement et que c'est une mesure de protection. Qui doit être réfléchie et bien encadrée, je trouve pour que ça fasse sens.

Moi : Oui, parce que j'en ai parlé avec un policier justement, il me disait que oui OK l'ITR est mis en place mais le problème c'est que on peut pas interdire quelqu'un avec un bout de papier de rentrer chez lui. Donc au final la personne elle rentre quand même dans la plupart des cas chez lui et ça l'arrête pas parce que physiquement on ne l'arrête pas donc aux yeux de la loi il a un ITR mais au final il est quand même chez lui le soir quand il rentre.

Intervenante 1 : Oui alors du coup-là si la personne victime appelle la police, normalement la police doit pouvoir le mettre dehors, mais effectivement en effet il y a une personne qui va vérifier la porte d'entrée. Mais ça peut rester en tout cas intéressant pour la victime pour sa procédure judiciaire de déposer plainte à nouveau pour que ce soit voilà montrer en fait qu'il ne respecte pas. Mais c'est aussi quelque chose en tout cas qu'on va prendre en compte aussi par ailleurs dans l'évaluation, c'est si la personne respecte la loi et les autorités ou pas c'est quoi vraiment son rapport aux autorités à la loi et des choses comme ça.

Moi : Ok oui donc on voit qu'il y a une grosse difficulté dans la prise en charge de l'auteur et même moi je le vois quand je cherche des intervenants pour m'aider à faire mon travail. La plupart du temps c'est des gens qui ont un regard de l'auteur vis-à-vis de la victime. Parce que Praxis, on essaie de contacter, mais ils sont tellement surchargés de travail que j'ai pas de réponse ou alors des réponses négatives. Et à part Praxis dans Liège. Oui il y a les policiers, mais au final il y a très peu de personnes qui sont en contact direct avec les auteurs donc avoir des témoignages entre guillemets c'est quand même très compliqué. Et c'est dommage parce que pourtant c'est des personnes qu'on devrait aider.

Intervenante 1 : Eh ben on pourrait peut-être te donner l'adresse mail d'une personne qu'on va inviter. C'est Anne-Françoise Anciaux, tu trouveras son adresse mail assez facilement sur Internet, ou on te l'envoie. Et du coup c'est un projet intéressant, donc c'est recontacté des personnes auteurs, donc quand il y a eu un dossier VIF. Mais du coup maintenant elles font vraiment ça plus en prévention donc dans les dossiers qui sont pas encore labélisés en tant que VIF, mais que quand elles regardent le PV, elles sentent qu'il pourrait avoir des violences

intrafamiliales, elles vont contacter la personne auteur et lui proposer du coup un soutien psychosocial, c'est vraiment au niveau de la prévention de base secondaire et puis vraiment primaire maintenant.

Moi : Ok oui ça serait vraiment intéressant, je vais essayer de me renseigner parce que j'en ai pas entendu parler et donc c'est intéressant de voir que des choses sont quand même mises en place. Voilà on arrive à la fin de cet entretien, j'ai fait un petit peu le tour de ce que j'avais à poser comme question. Est-ce qu'avant de finir vous avez peut-être quelque chose à rajouter ou un sujet que j'ai pas abordé ?

Intervenante 2 : C'est très chouette, ta thématique en tout cas vraiment. Et merci de nous avoir contacté sinon je pense qu'on a été plutôt complète.

Moi : Merci à vous d'avoir pris le temps et d'avoir pu m'aider aussi parce que je sais que c'est pas facile de prendre des fois une heure de son temps pour pouvoir répondre à des questions, mais moi ça m'a beaucoup aidé, ça m'a beaucoup plu aussi d'échanger avec vous donc encore merci.